

# Rapport public Parcoursup session 2023

Université Angers - Licence - Portail Histoire

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Angers - Licence - Histoire - Accès Santé (LAS)	Jury option Santé	Tous les candidats	20	158	92	154	19	5

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE :

- \* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement  
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- \* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)  
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- \* Etre intéressé par la démarche scientifique  
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- \* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines  
La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.
- \* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail  
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup

de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

\* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

\* Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales

L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

## Attendus locaux

Pour l'option accès santé, il est attendu que les étudiants présentent les compétences suivantes :

- 1) Forte capacité de travail et d'organisation,
- 2) Grande autonomie : les 5 modules de santé, de 16h chacun sont assurés uniquement à distance, et devront être validés en plus de la licence,
- 3) Fort intérêt pour les questions de santé, d'éthique et de société.

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

[Consulter la fiche de la formation](#) et [la fiche Accès aux filières de Santé](#)

[J'explore de façon interactive les licences de l'UA](#)

L'option «Accès Santé» est proposée aux étudiants de licence qui souhaitent entrer dans les 5 filières de santé : Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie ou Kinésithérapie (MMOPK).

Les compétences complémentaires demandées sont uniquement des enseignements à distance de 16h00 chacun qui doivent être validés en plus de la licence choisie. L'étudiant devra valider par un examen écrit, 5 ou 7 modules\* parmi un choix de 10 modules d'enseignement, ainsi qu'un Projet Santé, comportant une fiche métier et un CV. Seuls les étudiants ayant validés leur licence en 1<sup>ère</sup> session et les modules pourront candidater aux filières MMOPK.

\*Seules 2 candidatures en MMOPK sont possibles au cours de la licence, il sera demandé de valider 5 modules pour la première candidature et 7 pour la deuxième candidature.

Deux candidatures en filières de santé sont autorisées pendant les 3 années de Licence.

Les étudiants ayant déjà été inscrits en PACES, en PASS ou en PluriPASS précédemment doivent candidater en L1 classique ; inscription en LAS 1 IMPOSSIBLE. Ils ne seront pas autorisés à tenter leur 2e chance d'accès aux filières de santé au niveau L1, mais seulement à partir de la L2.

Un candidat déjà inscrit en L1 LAS n'est pas autorisé à s'inscrire en PASS, ni LAS 1 quelle que soit la mention de licence choisie.

Un candidat déjà inscrit en L1 n'est pas autorisé à s'inscrire en L1 LAS de la même mention.

Un étudiant ayant déjà candidaté en LAS 2 ou LAS 3 ne peut pas s'inscrire en LAS 1

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers de candidature sont traités dans un premier temps par un traitement algorithmique. Une partie des dossiers ont ensuite été examinés au cas par cas par la commission d'examen des vœux.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous invitons les candidat.e.s à prêter une grande attention à la rédaction de leur lettre de motivation, lettre qui doit être dédiée à une formation précise (n'écrivez pas une lettre générique qui serait utilisée pour l'ensemble de vos candidatures). Attention à ne pas utiliser des formules toutes faites déjà présentes sur internet.

Pensez à postuler pour plusieurs formations.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes obtenues en histoire, géographie, littérature, philosophie, sciences économiques, langues... Le choix des enseignements de spécialités n'entraîne aucune bonification ou discrimination : Notes obtenues en histoire, géographie, littérature, philosophie, sciences économiques, langues... Le choix des enseignements de spécialités n'entraîne aucune bonification ou discrimination, néanmoins les spécialités Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques (HGGSP), Humanités, Littérature et Philosophie (HLP), Sciences Economiques et Sociales (SES) ainsi que Langues, Littératures et Culture de l'Antiquité (LLCA) sont conseillées.		Bulletins	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail		Fiche Avenir, appréciations bulletins	Très important
	Savoir rédiger, argumenter, synthétiser Maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe		Notes en français	Très important
Savoir-être	Autonomie et capacité à s'investir		Fiche Avenir, lettre présentant le projet, appréciations bulletins	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir dans la formation		Fiche Avenir, appréciations bulletins	Complémentaire

	Connaissance de la formation	Exposer ses connaissances des attendus de la formation figurant sur Parcoursup dans le projet de formation.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen et activités extra-scolaires	Fiche Avenir, section 'activités et centres d'intérêt'	Complémentaire

**Signature :**

Christian ROBLEDO,  
Président de l'établissement Université Angers